

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicité par l'association des commerçants de Marseillan en vue de l'obtention d'une autorisation pour l'occupation du domaine public situé : Place Carnot en vue de l'occupation des Halles.



En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), pour faire suite à cette manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la commune sollicite tous autres opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement par téléchargement, sur le site internet [Lien](#) (pour obtenir le mot de passe : mail à dgs@marseillan.com)

Le projet est le suivant :

Dans le cadre de la St Valentin, l'association des commerçants de Marseillan, souhaite installer un Photo Booth les 12, 13 et 14 février 2022.

Le dispositif sera placé par l'association et donnera lieu à un gardiennage.

L'association a fait la demande d'une occupation du domaine public.

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 10/02/ 2022.

Passé ce délai, l'autorisation sera accordée au premier sollicitant.